



## Volume des prélèvements en eau par secteur

Les prélèvements d'eau superficielle (rivières, fleuves, etc.) ou souterraine (aquifères) peuvent gravement impacter les milieux aquatiques. Déjà fragilisés par les polluants, les ouvrages hydrauliques ou les espèces exotiques envahissantes\*, il est nécessaire de veiller sur ces écosystèmes\* notamment par une bonne gestion de la ressource en eau. Plus des deux tiers des prélèvements d'eau du Nord – Pas-de-Calais (317 millions de m<sup>3</sup>) proviennent d'eaux souterraines avec parfois pour conséquence la baisse des nappes qui entraîne l'assèchement des zones humides. Il existe aussi des conséquences sur les eaux de surface. En effet, aucun usage (domestique, agricole, industriel) n'épargne la qualité de l'eau qui est alors restituée dans un état dégradé soit physiquement (température, pH, etc.), soit chimiquement (polluants, etc.), soit biologiquement (bactéries, etc.), voire les trois simultanément.

### Contexte

L'eau douce, ressource essentielle à la vie, est aujourd'hui devenue un enjeu mondial majeur. Soumise à d'importantes pressions (pollutions, volumes prélevés, etc.), cette ressource est fortement dégradée ou tout simplement non disponible dans certaines régions du monde. Environ 1,4 milliard de personnes dans le monde ne disposent pas d'eau potable. Cette situation, liée principalement à une mauvaise gestion ou à la dégradation de cette ressource, risque de s'aggraver avec les changements globaux que connaît notre planète.

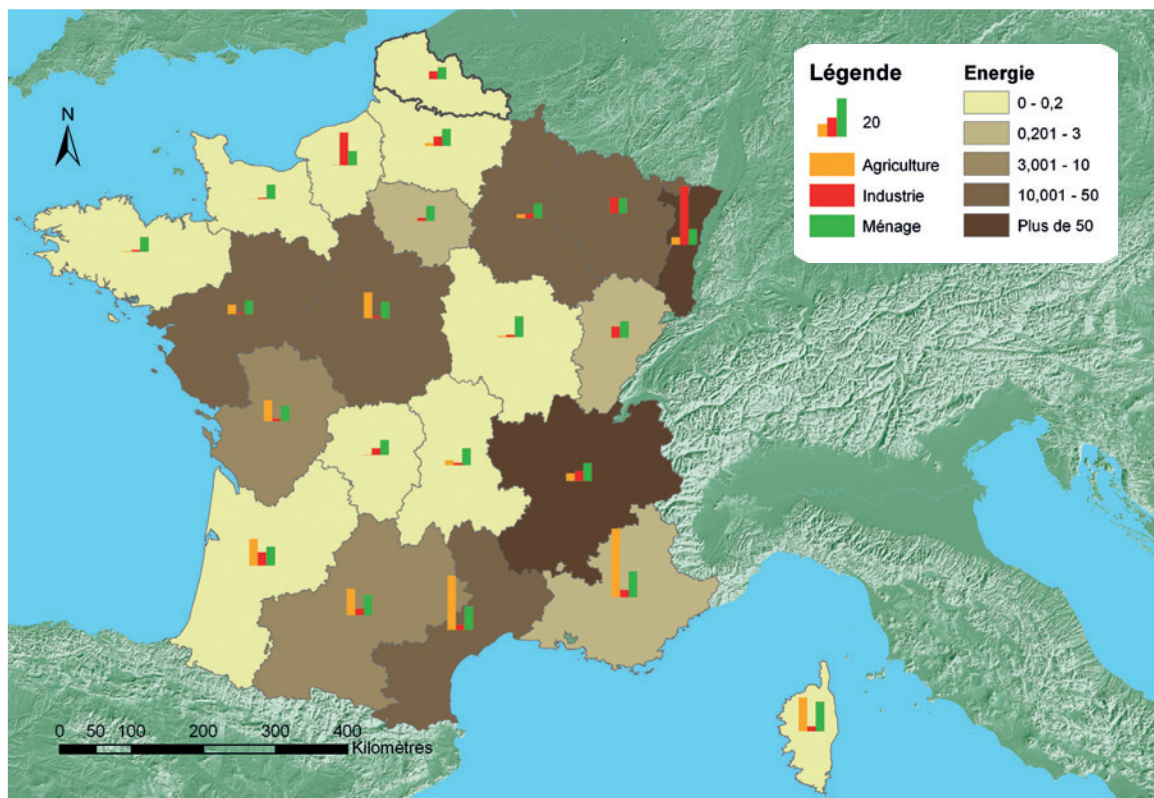
En 2007, au niveau national, 31,6 milliards de m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés en France métropolitaine pour satisfaire les ac-

tivités humaines. La répartition des volumes prélevés est très variable selon les usages et les départements :

- 56 départements ont l'usage domestique pour principal poste de prélèvement ;
- 18 l'énergie (région Centre et couloir du Rhin - Rhône) ;
- 17 l'agriculture (au sud et au sud-ouest) ;
- 5 l'industrie (à l'est).

À l'échelle nationale, environ 82 % des volumes d'eau ont été prélevés dans les eaux de surface (rivières, canaux, lacs, retenues, etc.).

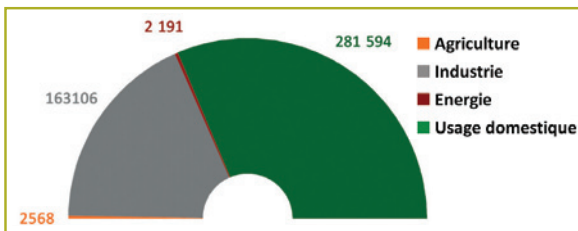
Répartition régionale des postes de prélèvements d'eau pour la France en 2006 en milliers de m<sup>3</sup>/an/habitant (ORB NpDC d'après agences de l'eau et SSP, statistique agricole annuelle pour la SAU\*)



## Résultats

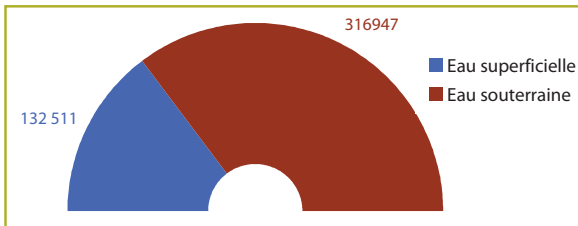
Selon les volumes déclarés à l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le principal poste de prélèvement est à usage domestique avec plus de 280 millions de m<sup>3</sup> (136 millions de m<sup>3</sup> dans le Nord et 145 millions de m<sup>3</sup> dans le Pas-de-Calais) suivi par l'industrie avec un total de 163 millions de m<sup>3</sup> (96 millions de m<sup>3</sup> dans le Nord et 66 millions de m<sup>3</sup> dans le Pas-de-Calais). Les parts de l'agriculture et de l'énergie restent faibles et ne représentent respectivement que 2,5 millions de m<sup>3</sup> et près de 2,2 millions de m<sup>3</sup>. Il est à noter qu'aucun prélèvement n'est déclaré pour un usage énergétique dans le Pas-de-Calais.

Répartition des prélèvements d'eau selon les usages dans le Nord - Pas-de-Calais en 2007, en millier de m<sup>3</sup>  
(ORB NPdC d'après Agence de l'eau Artois-Picardie)



À l'inverse de la situation nationale, la ressource en eau prélevée dans le Nord - Pas-de-Calais est majoritairement d'origine souterraine ; elle représente 70,5 % des prélèvements.

Répartition des prélèvements d'eaux selon l'origine dans le Nord - Pas-de-Calais en 2007, en millier de m<sup>3</sup>  
(ORB NPdC d'après Agence de l'eau Artois-Picardie)



## Ce qu'il faut en penser

L'importance relative des postes de prélèvement dans le Nord - Pas-de-Calais est totalement inversée par rapport à la situation nationale.

Volumes prélevés par habitant en France et dans le Nord - Pas-de-Calais en 2007 en m<sup>3</sup>/habitant/an (Source : ORB NPdC d'après agences de l'eau et SSP, statistique agricole annuelle pour la SAU)

Poste de prélèvement	France	%	Nord - Pas-de-Calais	%
Agriculture	81	14,6 %	2	1,4 %
Industrie	49	8,8 %	47	39,1 %
Energie	326	58,6 %	1	0,6 %
Ménage	100	18,0 %	71	58,9 %
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>		<b>120</b>	

En France, la production d'énergie est de loin le secteur qui prélève les plus grandes quantités d'eau (326 m<sup>3</sup>/habitant/an). En 2007, près de 60 % des volumes prélevés ont servi à refroidir les centrales de production d'électricité. La consommation nette est cependant très faible : une grande partie de cette eau (environ 93 %) est restituée, dégradée, après utilisation. En région, moins de 1 % des volumes prélevés (1 m<sup>3</sup>/habitant/an) est utilisé par le secteur énergétique.

À l'inverse, l'irrigation des cultures, qui prélève environ 15 % du volume national (81 m<sup>3</sup>/habitant/an) contre un peu plus de 1 % en région (2 m<sup>3</sup>/habitant/an), n'en restitue qu'une très faible part.

Les besoins nationaux en eau potable s'élevaient quant à eux à 18 % des volumes prélevés alors que la consommation régionale s'élève à près de 60 %. Après s'être ralentie au cours des dernières décennies, la croissance des volumes prélevés destinés à l'usage domestique s'est stabilisée, excepté en 2003, année de la canicule.

Enfin, le secteur industriel utilise chaque année des quantités d'eau relativement faibles au niveau national avec moins de 10 % des prélèvements contre presque 40 % dans le Nord - Pas-de-Calais. Les besoins en eau de l'industrie ont diminué de plus de 30 % en trois décennies grâce notamment à l'amélioration des procédés industriels et au ralentissement de certaines activités économiques.

Le Nord - Pas-de-Calais est confronté à la problématique de la dégradation de sa ressource en eau et donc de la disponibilité de cette dernière. Les ressources en eau sont certes suffisantes, mais chaque année, des forages destinés à l'alimentation en eau des populations sont fermés en raison des pollutions. Les prélèvements, même souterrains, peuvent impacter le régime hydrique des cours d'eau et menacer l'intégrité des milieux aquatiques. Beaucoup d'espèces de Poissons nécessitent des cours d'eau préservés tant quantitativement que qualitativement, pouvant offrir une alimentation, des possibilités de refuge et des lieux de frai\* en quantité suffisante. En plus d'habitats adaptés, l'intégrité des possibilités de migration joue également un rôle important. Les prélèvements en eau sont soumis à autorisation ou déclaration au titre de l'article R214-1 du code de l'environnement.

## Méthode

Les volumes des prélèvements, hors prélèvements en eau salée ou saumâtre, sont estimés à partir des déclarations des usagers auprès des agences de l'eau pour tous les usages y compris l'irrigation. Cela signifie qu'il s'agit de volumes minimaux puisque, par définition, les volumes non déclarés n'ont pas été pris en considération. Les volumes prélevés en mer, pour le refroidissement de la centrale nucléaire de Gravelines par exemple, ne sont pas comptabilisés.

## En savoir plus

- Voir fiche indicateur " Linéaire cumulé de rivières classées avec la liste d'espèces migratrices "
- Voir fiche indicateur " Évolution de l'état des communautés des poissons d'eau douce "
- Voir fiche indicateur " Proportion des masses d'eau douce en bon état écologique "
- Voir fiche indicateur " Évolution de la teneur en polluants dans les eaux "

### Sites internet

- INSEE : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Ministère en charge de l'environnement : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
- Service de l'observation et des statistiques : [www.stats.environment.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.stats.environment.developpement-durable.gouv.fr/)

\* cf glossaire